

## **Venture de paradis ou un pionnier des études berbères**

*Mohand-Oulhadj Laced*

De nos jours, Venture (de Paradis) est un nom donné à une des rues de Marseille. Une autre grande rue, ainsi qu'un quartier entier sont associés, cette fois, au nom de Paradis dans cette même ville. Venture de Paradis est issu d'un milieu noble et influent. Sa compétence efficace et sa dynamique d'un grand négociant intellectuel font qu'il porte en lui cette forte tradition orientaliste française.

Né à Marseille le 8 Mai 1739, il y fait ses études à l'école de langue des jeunes. À l'âge de 15 ans, comme son père Jean Michel, il partit pour Constantinople en vue d'approfondir la connaissance et l'étude de la langue turque. En l'an 1761, il avait 22 ans et il commença déjà l'emploi d'interprète. 1770 est l'année où il fut envoyé en Égypte en tant que drogman adjoint du premier interprète de France, M. Digeon. En 1778, il se rendit au Maroc et en 1780, il passa à Tunis comme chancelier interprète du Consulat. En 1781, il fut honoré en devenant secrétaire interprète du roi Louis XVI en langues orientales au ministère des affaires étrangères à Paris. En l'an 1788, le Comte de la Luzerne, ministre secrétaire d'état au département de la marine, l'envoya à Alger en vue de régler un différend très grave entre Alger et la France. Il s'agissait de négocier la paix et la tranquillité du commerce avec la flotte navale de la régence d'Alger qui avait la mainmise sur la Méditerranée. C'est à cette époque, profitant de son séjour rendu plus long que prévu, qu'il composa une grammaire et un dictionnaire français-berbère-arabe. En fait, le travail avait déjà été entamé pendant 3 mois en s'informant auprès de deux berbères de passage à Paris. Après deux années donc de séjour à Alger, il revint en 1790 à son poste à Paris. A son retour, il fut accueilli par Volney à qui il remit son manuscrit sur le berbère. Plus tard, Volney déposa l'ouvrage même à la bibliothèque royale (aujourd'hui nationale).

De nouveau, en 1793, il fut envoyé à Constantinople et y resta jusqu'en 1797, époque où le Divan envoya à son tour au Directoire son ambassadeur. Venture eut la mission de l'accompagner à Paris. Et en cette même année 1797, il avait été nommé professeur de turc à l'école spéciale des langues orientales vivantes qui venait d'être créée et dont l'objectif n'était pas la recherche, mais l'apprentissage des langues en vue des relations politiques et commerciales.

Cette occupation n'a pas duré longtemps. Une année seulement s'était écoulée au service de l'enseignement lorsqu'il fut désigné à nouveau pour poursuivre des tâches et des voyages périlleux. Le général Bonaparte le choisit comme premier secrétaire interprète du chef de l'armée lors de l'expédition d'Égypte, en raison de ses compétences et de ses expériences d'homme connaissant si bien l'Orient. L'Institut d'Égypte l'appela dans son sein pour y lire des mémoires, mais décidément, Venture ne put se détacher des missions et des expéditions. Napoléon ne pouvait se passer de ses conseils et de ses qualités éminentes, outre son esprit d'investigation, il avait une connaissance approfondie des langues du Levant (de l'Arabie, de la Turquie et de la Perse). Notre auteur sexagénaire, sentit la fatalité le guetter. Déjà, dans sa réponse à Charles Lacroix, ministre des relations extérieures, lors de l'expédition d'Égypte, il fit sentir son inquiétude, mais il ne pouvait refuser de se dévouer dès qu'il s'agissait de se rendre utile. Devenu le compagnon inséparable de Bonaparte, celui-ci s'en fit accompagner

pour, cette fois, sa dernière expédition qui fut celle de Syrie, car, malade de la dysenterie, il s'éteignit, pendant la marche, en mai 1799.

Pour honorer sa mémoire, le futur empereur a témoigné par ce texte : « Le Sultan Kebir (le général en chef de l'armée d'Orient) n'oublia rien de ce qui pouvait les rassurer, leur inspira de la confiance et des sentiments favorables. Il était parfaitement secondé par son interprète, le citoyen Venture, qui avait passé 40 ans à Constantinople et dans différents pays musulmans. C'était le premier orientaliste d'Europe. Il rendait avec élégance, facilité et de manière à produire l'effet convenable, tous ses discours »<sup>1</sup>.

L'œuvre de Venture a connu moins de difficultés pour être composée que pour être rendue publique. Elle a demeuré à l'état de manuscrit pendant 54 ans. La Société de Géographie, dès ses premiers temps (1821), a exprimé le vœu de la voir publiée. Les savants de l'époque avaient une faible idée de l'importance de cet ouvrage déposé par Volney à la Bibliothèque Nationale, lorsque Langlès Louis en donna un extrait à la suite de la traduction du journal de voyage de Friedrich Hornemann paru à Paris en 1803.

Dès 1824, la Société a conçu le dessein de le mettre au jour pour le besoin de la philologie et de la géographie. Surtout, après l'occupation de l'Algérie, elle regrettait que son vœu n'ait pas été entendu. Il fallut encore attendre 9 ans après 1830, date du débarquement des troupes françaises à Alger, pour qu'enfin une décision ministérielle, conformément à la demande de la société de géographie, soit prise le 2 octobre 1839, et soit confirmée 4 ans plus tard (1843) par le maréchal duc de Dalmatie, ministre de la guerre. Celui-ci avait déjà, par ailleurs, ordonné l'élaboration d'un autre dictionnaire plus important dont la publication paraîtra la même année (1844) que l'ouvrage de Venture<sup>2</sup>. La publication du manuscrit, tant souhaitée par la Société de Géographie, et recommandée par son président, aussi ministre du commerce, répondit plus ou moins à un certain besoin public, puisqu'une confrontation directe de toute sorte s'est établie entre les occupés et les occupants de l'Algérie.

Jusqu'au début de la colonisation de l'Algérie, l'ensemble des langues berbères, s'est trouvé dépourvu, dans toutes les formes du champ, de toute valeur en tant qu'objet d'étude. Cet état de fait est attesté si l'on examine l'immense bibliographie de Robert L. Playfair<sup>3</sup>.

De ce constat, deux questions en apparence simples, nous viennent à l'esprit : la première question est de savoir pourquoi cet objet d'étude est dévalorisé ? Quant à la seconde question, elle s'interroge sur ce qui dévalorise ceux qui choisissent éventuellement d'étudier ce produit dévalorisé et corrélativement dévalorisant. Délibérément, nous ne pratiquerons pas ici une analyse qui fournirait un type de réponse achevé ou satisfaisant de ce que peut présenter l'aspect complexe de ces questions. Mais volontiers, nous poserons quelques repères, en guise de réponse, pour servir de réflexions en vue d'examiner de façon étoffée cette situation hors de ce cadre. Pour cela, nous nous inspirons de l'analyse menée par A. Kihm sur les études créoles en 1984.

Cette longue période précédant la colonisation nous livre un auteur et deux titres publiés en un volume, donc susceptibles d'une certaine diffusion au moins dans la communauté d'orientalistes, étant donné la marginalité a priori du sujet, traitant directement de berbère.

Le berbère était une curiosité marginale, l'objet de voyageurs isolés, jamais digne

1. Ce témoignage est cité par Jomard, compagnon de voyage de Venture lors de l'expédition en Égypte, dans sa biographie de l'auteur dans le même ouvrage ; d'après le manuscrit de la campagne d'Égypte dicté par le grand capitaine.

2. L'impression de l'ouvrage est confiée au chevalier Amedée Jaubert, pair de France, conseiller d'État et membre de la Société. L'exécution est prise en soin par l'imprimerie royale de Paris. Ce travail constitue le tome 7 de la série *Recueil de voyages et de mémoires* dans le cadre de la Société de géographie.

3. Playfair, R.L., 1888, *A bibliography of Algeria from 1541 to 1887*, London.

Playfair, R.L., and R. Brown, 1892, *A bibliography of Morocco*, London.

Playfair, R.L., 1898, *Supplement to the bibliography of Algeria (470 b. J. C. to 1895 a. J. C.)*, London.

d'intérêt scientifique et linguistique. Surprenant quand même, Venture, ce noble et haut fonctionnaire qui côtoie ces berbères «barbares» et qui, de surcroît, s'intéresse à leur langage que les gens de son monde et lui-même d'ailleurs devaient juger «jargon barbare» et autres appréciations qu'il est inutile de rappeler ici. Dans sa préface, l'auteur a consigné beaucoup de remarques péjoratives, il a qualifié, entre autres, la langue qu'il étudiait de «jargon d'un peuple sauvage» (p. xviii). Cependant, ce type de réflexions abusives et surtout dominantes n'empêchaient pas d'étudier ces langues, mais on ne leur accordait aucun statut valorisant. Ces considérations sont loin d'être isolées, nous les entendons à tout bout de champ, et elles n'empêchent pas cet objet social d'exister, mais l'impact majeur est la dévalorisation associée à son statut.

Il est des réflexions intolérables pour quelqu'un qui a étudié et parlé plusieurs langues. Si l'aspect subjectif n'y est pas mêlé, rien n'empêcherait notre auteur, par son expérience des langues, de remarquer que justement les langues peuvent différer au point de vue grammatical, et que les procédés employés pour rendre une relation sont différents. De là, à tirer des conséquences à partir de ces différences, c'est conclure hâtivement.

La raison a cédé devant les instincts et sentiments en provoquant un paradoxe accepté sans se rendre compte, montrant ainsi peu d'égards pour ses informateurs qui lui ont consacré deux heures par jour pendant au moins une année si ce n'était deux, et par la même occasion faussant sa propre sérénité. Il apparaît aussi que même ce pair de France, Amédée Jaubert, dans son avertissement, partage la même opinion, en l'accentuant plus par les éléments de civilisation et de religion, ce qui prouve un dilemme où s'enfermaient bien des intellectuels. La production et reproduction de ces jugements excessifs révèlent que ces préjugés étaient bien ancrés dans la mentalité de l'époque.

Dans l'étude de Venture, il n'y a pas que des aspects négatifs, on reconnaît aussi des aspects positifs. En dépit de tout préjugé, et de la relation langue et peuple, langue et civilisation, il a amorcé l'objectivation de ce produit linguistique. Indépendamment donc de ses locuteurs, il a constitué son objet, et de là, a pesé sur la formation du prix de ce produit : le Berbère est devenu, par la suite, objet d'étude et, plus tard, la communauté scientifique a regretté qu'il ne l'ait pas été davantage et plus tôt, car le pôle orientaliste a attiré l'attention des savants à plusieurs reprises et a souhaité davantage de prix. C'est, justement, ici que la difficulté commence : «pourquoi ce refoulement ?» Pour éclairer cet aspect, nous invoquons un peu l'histoire, toujours importante dans tout point de vue, notamment dans ce cas, elle nous aide à frayer la voie de la compréhension.

Ce qui revient à dire, jusqu'à 1830, et même plus tard «que pouvons-nous entendre par linguiste berbérisant (même si avant 1870, il n'existait pas de linguistes proprement dit en général, sur ce point, cf. Bergounioux G. 1984) ou si l'on préfère par berbérisant tout court ? Et en existait-il ?». Comme on peut s'y attendre, la réponse est à double sens : «oui et non à la fois». Non, si l'on veut identifier un berbérisant à un linguiste, défini comme tel par ses pairs et sa position institutionnelle, qui fait métier d'étudier principalement une des langues berbères.

Cette identification établie peut paraître comme une définition rigide d'un linguiste. En fait, quelle que soit la modération des critères à retenir, un seul nom se révèle, celui de Venture de Paradis qui, bien entendu, ne satisfait pas à la description donnée du linguiste.

Jusqu'à la période de l'occupation, le champ des études berbères n'offre que cet unique auteur, si l'on ne tient pas compte des voyageurs et de leurs récits. Venture, malgré ses fonctions essentiellement de drogman, pour des fins commerciales, diplomatiques et militaires, était bien un universitaire. Son apport à la littérature, à l'ethnologie et à l'histoire est important, comme en témoigne cet hommage que rend à sa mémoire Sylvestre de Sacy : «Le français dont il est ici question est M. Venture de Paradis, drogman célèbre, mort dans l'expédition de Syrie où il avait accompagné l'armée fran-

çaise. M. Venture composa un mémoire très intéressant sur les Druzes et y joignit la traduction de leur catéchisme»<sup>4</sup>.

Sa grammaire et dictionnaire sont l'unique contribution aux études berbères dont M. Cohen rendra compte en 1931, dans une communication au congrès de l'Institut International des Langues et Civilisations Africaines, qui eut lieu à Paris et dont les actes seront publiés en 1933<sup>5</sup>, pp. 41-42. À l'époque où la linguistique commence à prendre une dimension d'avenir, et où l'intérêt de la France s'oriente peu à peu à la convoitise de ces terres nouvelles, voilà que le berbère est relégué, autrement dit, de ce fait, il ne peut être objet d'étude pour des savants institués, mais seulement pour des voyageurs amateurs. En effet, Venture est amateur de linguistique, mais non pas marginal, ni socialement parlant ni intellectuellement.

S'il n'était pas un linguiste de profession, il était tout de même un linguiste, puisqu'il était arrivé à la notoriété universitaire, sa consécration, en obtenant la chaire de turc à l'École des Langues Orientales en 1797, même si cela n'a duré qu'une seule année.

Il a laissé des souvenirs comme linguiste, puisque son nom est cité par d'autres linguistes tels que Marcel Cohen, Joseph Applegate, etc., il a fait objet d'un compte-rendu dans un congrès auquel ont participé par définition des linguistes entre autres.

Son ouvrage fut publié par la Société de Géographie qui intégrait dans sa collection des travaux portant sur l'étude des langues. Préfacé par Amédée Jaubert, un extrait de son étude fut publié par L. Langlès en 1803, tous deux orientalistes de renom connus et reconnus.

Par rapport à l'institution de l'enseignement à laquelle il a appartenu un an au crépuscule de sa vie, il est pourvu d'une légitimité scientifique. On note que certains de ses travaux, plus particulièrement sa « grammaire et dictionnaire du berbère », sont publiés par l'imprimerie royale dont le nom relevait de distinction en son temps.

Venture était le berbérisant pionnier de France et même d'Europe, et le seul que le berbère intéressait. Il a étudié volontiers la langue dans un champ hors institution. On peut donc dire sans risque d'erreur qu'il était linguiste conformément à ce que l'on peut attendre d'un linguiste en général. Pour les études berbères, il est berbérisant hors institution. Sa légitimité linguistique d'orientaliste, il l'acquiesça par le biais de ses amis tels que Volney, de Sacy, A. Jaubert, L. Langlès, etc. Toutes ces caractéristiques sont significatives de quelqu'un dont la seule étude linguistique ne comptait pas dans la communauté des linguistes. Elles permettent et conduisent cet auteur à être partie prenante du marché de la linguistique de l'époque.

Son étude est composée dans un champ hors institution, lequel champ est ouvert à tous ceux qui veulent pratiquer la science quand ils ne veulent et/ou ne peuvent la faire dans le cadre institué. Sans statut officiel, ils n'en sont pas moins des scientifiques pratiquant une science non par nécessité professionnelle mais par loisir et plaisir.

Nous n'avons pas l'intention de consigner ici davantage de détails qui peuvent être entrevus en ce qui concerne les aspects socio-historiques de cet auteur. Cependant, retenons que l'auteur se présente comme enquêteur averti, son ouvrage est intéressant d'un point de vue documentaire historique, ne serait-ce que pour l'esprit qu'il manifeste.

C'était un empiriste avisé, il a procédé sur des informateurs sûrs, et a même décrit la méthode d'enquête pratiquée pour composer son travail en 1788, alors qu'il était interprète du roi pour les langues orientales. Pour écrire sa grammaire, il a opéré, comme il le signale lui-même, une analyse paradigmatique, à laquelle il a tenté d'associer l'effort d'étude plus rigoureuse de la forme phonétique de la langue que celle de ses devanciers voyageurs. L'étude phonétique des langues, en général, a été une des manifestations réelles qui a permis

4. Cité par D. Jomard, et tiré du mémoire de S. de Sacy sur le culte du veau chez les Druzes.

5. M. Cohen, 1931, « Compte-rendu de Venture de Paradis : Grammaire et dictionnaire berbères », in *Actes du Congrès de l'institut international des langues et civilisations africaines*, Paris 1933 : 41-2.

à la linguistique de se définir. Celle de Venture est aussi rigoureuse que possible, certes ! mais avec toutes les connaissances dont il pouvait disposer à son époque, en dépit de son bon vouloir, il n'a pas réussi à déterminer l'emphase et les emphatiques qu'il a tout bonnement confondues avec les non emphatiques correspondantes.

Malgré donc tout son savoir mobilisé, Venture ne disposait pas d'un capital scientifiquement suffisant en ce qui nous concerne pour repérer l'emphase, soit par méconnaissance de la langue, ce qui est certain, soit parce qu'il usait de la linguistique comme d'un moyen et non comme d'une fin, en marge de l'institution, puisqu'il ne répondait pas à une demande universitaire, mais se situait absolument en conformité avec la demande économique et surtout militaire.